



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier

QUE conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, les rapports de l'auditeur indépendant et le rapport financier consolidé de la Municipalité de Cantley pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 10 octobre 2023 à 19 h au centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles.

Cantley, ce 26 septembre 2023

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie que le présent avis public est affiché à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Cantley, ce 26 septembre 2023

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier